

PROCES-VERBAL

Du CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 30 octobre à 20h00 à la Mairie, Le Conseil Municipal de la commune de Beaugard étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 26 octobre 2023, sous la présidence de Mickaël BOUCHARD, maire par intérim.

Étaient présents : Mickaël BOUCHARD, Xavier BOUCHET, Eric FERREY, Jonathan GUYOT, Gilles HALLER, Anita PETIT, Fabien PICHON, Nadia GUYON, Paul LECOMTE

Absents : Marc DESIGAUD donne pouvoir à Anita PETIT,

Secrétaire de séance : Nadia GUYON

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 27/06/2023 à l'unanimité

AUTORISATION DES SIGNATURES DE LA CONVENTION POUR LES INSTRUCTIONS DES ACTES D'URBANISME A L'ADS.

A l'unanimité, le conseil donne pouvoir au maire.

DELIBERATION SUR LA M57 : AUTORISATION DES DEPASSEMENT DES CHAPITRES A HAUTEUR DE 7,5%

Le maire par intérim explique que cette délibération permet de pallier les dépenses imprévues.

Approbation à l'unanimité.

DELIBERATION POUR DEMANDE D'EMPRUNT

Xavier BOUCHET explique qu'après une étude poussée du coût final de l'investissement immobilier concernant la maison GUILLERMARD, il ressort qu'un emprunt est nécessaire.

Montant : 325 000,00 Euros (trois cent vingt-cinq mille)

Durée : 12 à 15 ans maximum

Taux : variable à privilégier

A l'unanimité une délégation est donnée au Maire par intérim pour prendre des décisions avec la commission des finances.

DELIBERATION D'UNE OUVERTURE DE LIGNE DE TRESORERIE

Xavier BOUCHET propose de mettre en place une ligne de trésorerie pour des raisons de sécurité pour pallier des dépenses imprévues ne pouvant être absorbées par la trésorerie existante.

Montant : 100 000,00 Euros

A l'unanimité une délégation est accordée au Maire par intérim pour acceptation.

TARIFICATION DE LA SALLE POLYVALENTE POUR L'ASSOCIATION SAONE COUNTRY DOMICILIEE A JASSANS-RIOTTIER

Cette Association utilise les locaux 3/ Semaine. Jusqu'à la fin de l'année 2023 un loyer de 500,00 Euros est demandé.

Un contact avec les responsables de l'association est envisagé pour déterminer leurs besoins et mettre en place un contrat de location.

Approbation à l'unanimité.

REVISION TARIF CANTINE /GARDERIE

Prix actuel d'un repas : 4,30 Euros

Mickaël BOUCHARD explique que le prestataire à augmenter son tarif et signale que de toutes les cantines scolaires voisines, notre tarif est le moins élevé.

La décision est reportée à fin décembre, sachant que la commission des finances associée aux enseignants et parents d'élèves doivent en débattre.

Le sujet de la garderie est reporté.

QUESTIONS DIVERSES :

- *Le Sou des écoles*

Pour donner suite à leur demande, il est décidé à l'unanimité que les frais de ménage ne seront pas demandés lors de la location de la salle polyvalente. La question de la gratuité est reportée.

- *CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE*

Elle aura lieu à 11 heures et sera suivi de verre de l'amitié. Paul LECOMTE se charge d l'affiche. L'intendance est assurée par Gilles HALLER et Xavier BOUCHET.

- *BEAUJOLAIS NOUVEAU*

17 novembre à la salle polyvalente à partir de 19 h. Paul LECOMTE se charge de l'affiche et du concert.

Gilles HALLER assure la restauration (jambon, pizzas, quiches...tartes aux pommes...) prend contact avec les professionnels et notamment avec notre boulanger.

- *SALLE POLYVALENTE*

À la suite de défauts de toiture, il y a des fuites d'eau. Un devis des réparations sera demandé.

Avant chaque future location, demander aux intéressés s'ils souhaitent garder ou annuler leur réservation.

- *FRELONS*

Communiquer les informations sur Panneau Pocket et sur le site.

- *RECRUTEMENT*

3 postes sont à pourvoir

- Comptable
- Agent technique (Éric FERREY se rapproche de Sébastien CART au sujet de sa disponibilité en cours).
- Secrétaire.

Fabien PICHON et Nadia GUYON se proposent de faire une présélection des candidatures.

Secrétaire de séance

Nadia GUYON



Maire par intérim

Mickaël BOUCHARD



OBSERVATIONS :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

